

13.2 Prélèvements obligatoires

En 2010, le taux de **prélèvements obligatoires** augmente de 0,5 point de PIB à 42,5 %, soit un niveau qui demeure inférieur à celui d'avant la crise. Ce rebond est imputable aux deux tiers à la hausse spontanée des recettes dans un contexte de sortie de crise. Hors mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires auraient crû de 3 %, soit un rythme supérieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 2,3 %). Cette croissance spontanée des prélèvements recouvre notamment un rebond de la **TVA**, de l'impôt sur les sociétés et des droits de mutation à titre onéreux.

Cette résurgence en partie cyclique du taux de prélèvements obligatoires est toutefois largement contrebalancée par des mesures de réduction de la pression fiscale. La réforme de la taxe professionnelle entraîne une diminution des recettes d'environ 8 milliards, tandis que l'impact en année pleine de l'instauration du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration s'élève à - 1,6 milliard. Ces baisses de prélèvements ne sont que partiellement compensées par des mesures telles que la hausse de la cotisation patronale au régime de garantie des salaires, la hausse de deux points du forfait social, ou la taxe sur les bonus des *traders*. Par ailleurs, les prélèvements sur les entreprises et les ménages reviennent progressivement à la normale après la forte diminution de 2009 liée notamment aux mesures de trésorerie et de pouvoir d'achat du plan de relance ; l'impact est de + 11 milliards. Au total, les mesures de politique économique contribuent pour un

tiers à la hausse du taux de prélèvements obligatoires.

En 2010, le taux de prélèvements de l'État augmente de 2,2 points et atteint 13,8 %. Cette hausse provient essentiellement des mesures nouvelles et des mesures de transferts. La hausse spontanée des recettes dans un contexte de sortie de crise joue à hauteur de 0,3 point et provient principalement du rebond de l'impôt sur les sociétés. Le taux de prélèvements des **administrations publiques** locales diminue de 1,6 point, en raison de l'impact transitoire de la réforme de la taxe professionnelle. Celui des administrations de Sécurité sociale diminue de 0,2 point, pour atteindre 23,2 %. Cette baisse provient principalement du transfert vers l'État de droits tabac pour 1,7 milliard d'euros.

En 2009, la charge fiscale globale a diminué dans l'Union européenne à 27, passant de 39,3 % du PIB en 2008 à 38,4 % en 2009. Ce recul est dû essentiellement à la baisse de 4,3 % du PIB observée entre 2008 et 2009, et non à des baisses d'impôts. La charge fiscale globale a diminué dans la zone euro à 17, passant de 39,7 % du PIB en 2008 à 39,1 % en 2009. Depuis 2000, la fiscalité dans la zone euro a connu une évolution similaire à celle de l'UE27, quoiqu'à un niveau légèrement supérieur.

Par rapport au reste du monde, la pression fiscale demeure généralement élevée dans l'UE27, dépassant de plus d'un tiers celle observée aux États-Unis et au Japon. ■

Définitions

Impôts en capital : impôts recouvrant principalement les droits de succession et de donation.

Impôts sur le revenu : pour les ménages, cet impôt comprend essentiellement l'impôt sur le revenu, la CSG et la CRDS. Pour les entreprises, il s'agit principalement de l'impôt sur les sociétés.

Impôts sur les produits : impôts constitués essentiellement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, des droits de mutation à titre onéreux, des droits sur les alcools et les tabacs.

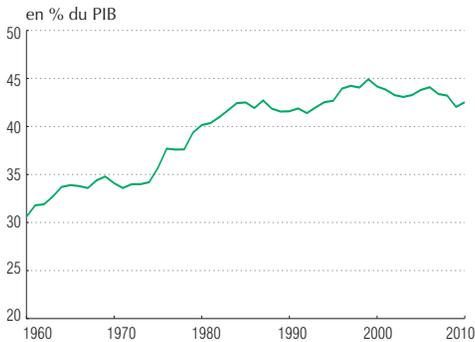
Administrations publiques, contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), contribution sociale généralisée (CSG), impôts sur la production et les importations, prélèvements obligatoires, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Suite à la récession, la charge fiscale a baissé en 2009 à 38,4 % du PIB dans l'UE27 », *communiqué de presse* n° 100, Eurostat, juillet 2011.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2011.
- « Les comptes des administrations publiques en 2010 », *Insee Première* n° 1348, mai 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Taux de prélèvements obligatoires



Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Différents postes de recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2009 (r)	2010
Prod. des branches marchandes et ventes résiduelles	55,5	56,7
Production pour emploi final propre	1,7	1,7
Paiements partiels des ménages	8,1	8,4
Autres subventions sur la production	3,1	3,4
Recettes de production	68,4	70,3
Intérêts	4,4	2,9
Revenus de la propriété (hors intérêts)	11,3	12,3
Revenus de la propriété	15,6	15,3
Impôts sur la production et les importations	284,9	287,4
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	186,8	204,1
Impôts en capital	7,5	7,7
Cotisations sociales	353,5	360,5
<i>dont cotisations sociales imputées</i>	<i>36,6</i>	<i>37,7</i>
Impôts et cotisations dus non recouvrables nets	- 5,5	- 4,2
Impôts et cotisations sociales	827,1	855,5
Transferts courants	15,0	15,0
Transferts en capital	2,7	1,6
Autres transferts	17,6	16,6
Total des recettes	928,8	957,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions européennes

	2009 (r)		2010	
	en Mds d'euros	en % du PIB	en Mds d'euros	en % du PIB
État	219,3	11,6	265,9	13,8
Impôts ¹	211,6	11,2	258,3	13,4
Cotisations sociales	7,8	0,4	7,6	0,4
ODAC	13,0	0,7	14,7	0,8
Administrations publiques locales	116,5	6,2	88,6	4,6
Administrations de sécurité sociale	441,7	23,4	448,5	23,2
Impôts	135,8	7,2	136,2	7,0
Cotisations sociales ²	305,9	16,2	312,3	16,2
Institutions de l'Union européenne	3,8	0,2	4,4	0,2
Total	794,3	42,0	822,1	42,5

1. Après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables.

2. Nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Principaux impôts par catégorie

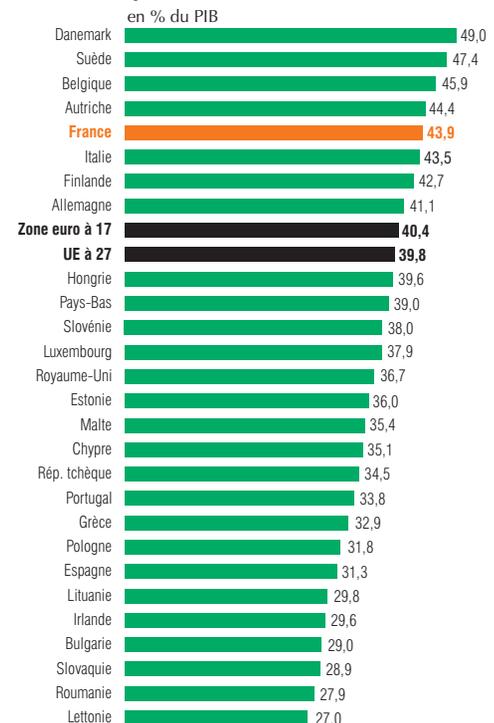
en milliards d'euros

	2009	2010
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	166,9	182,5
<i>dont : contribution sociale généralisée (CSG)</i>	<i>81,5</i>	<i>82,0</i>
<i>impôt sur le revenu</i>	<i>46,0</i>	<i>46,9</i>
<i>impôts sur les sociétés</i>	<i>20,9</i>	<i>33,1</i>
<i>contribution au remb. de la dette sociale</i>	<i>6,0</i>	<i>6,0</i>
Impôts de type TVA	130,1	135,5
Impôts sur les produits	69,0	72,6
<i>dont : taxe intérieure sur les produits pétroliers</i>	<i>23,5</i>	<i>23,6</i>
<i>taxes sur les tabacs</i>	<i>10,0</i>	<i>10,4</i>
Impôts divers sur la production	61,7	54,0
<i>dont : taxe sur le foncier bâti et non bâti¹</i>	<i>24,7</i>	<i>25,8</i>
<i>taxe professionnelle (TP)</i>	<i>22,0</i>	<i>0,0</i>
Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	26,1	27,4
<i>dont taxes sur les salaires</i>	<i>11,2</i>	<i>11,3</i>
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	19,9	21,6
<i>dont : taxe d'habitation</i>	<i>14,5</i>	<i>15,3</i>
<i>impôt de solidarité sur la fortune</i>	<i>3,6</i>	<i>4,5</i>
Impôts en capital	7,5	7,7
<i>dont mutation à titre gratuit</i>	<i>7,4</i>	<i>7,7</i>
Impôts de type droits de douanes	1,8	2,2

1. Taxe payée par les entreprises.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Poids des prélèvements obligatoires au sein de l'Union européenne en 2009



Champ : administrations publiques et institutions de l'Union européenne.

Source : Eurostat.